

# Politique environnementale



Énergir s'engage à faire preuve de leadership, de rigueur et de détermination dans la poursuite de ses actions environnementales dans le cadre de ses activités liées au réseau de distribution de gaz naturel au Québec par canalisation (daQ) et à l'usine de liquéfaction, de stockage et de regazéification de gaz naturel. Elle s'engage à faire de même auprès de sa clientèle et du public et ce, dans une perspective de développement durable.

L'entreprise entend déployer les moyens nécessaires pour qu'au-delà du respect des lois et règlements applicables en matière d'environnement et des autres exigences applicables auxquelles elle souscrit, elle améliore de façon continue sa performance.

Énergir s'engage à mettre en œuvre diverses actions dans les trois sphères principales suivantes :

## Prévention de la pollution et protection de l'environnement

- Gérer ses activités de façon responsable afin de maîtriser leurs incidences sur l'environnement
- Déployer des programmes de sensibilisation et de formation en matière d'environnement à l'intention du personnel
- Améliorer la gestion de ses matières résiduelles en appliquant le principe des 3RV-E (Réduction à la source, Réemploi, Recyclage, Valorisation, Élimination)
- Considérer la perspective de cycle de vie dans sa chaîne de valeurs

## Contribution à la lutte contre les changements climatiques et à la réduction de la pollution

- Réduire, dans le cadre de ses activités daQ et selon la cible 2030 du Québec, ses émissions de gaz à effet de serre
- Promouvoir l'efficacité énergétique et la consommation responsable
- Réduire l'empreinte carbone de l'énergie qu'elle distribue, notamment en soutenant le développement de la filière du gaz naturel renouvelable (GNR) et l'approvisionnement responsable
- Encourager les technologies propres et la réduction de la pollution

Adoptée lors du Conseil d'administration  
du 26 novembre 2020

## Favoriser la proximité et la collaboration avec ses parties prenantes

- Sensibiliser ses partenaires et ses fournisseurs à l'adoption de pratiques d'affaires respectueuses de l'environnement
- Engager et maintenir un dialogue avec des parties prenantes de tous horizons dans l'avancement de ses activités ou de ses projets majeurs et contribuer au développement des politiques publiques en matière d'énergie et d'environnement
- S'associer et participer aux activités d'organismes voués à la protection de l'environnement

À cette fin, elle maintient et améliore un système de gestion environnementale enregistré selon la norme ISO 14001 permettant de déterminer, de façon cohérente, les orientations stratégiques en matière d'environnement, de fixer des objectifs et cibles environnementaux et d'assurer le suivi des résultats atteints. De plus, Énergir s'engage à poursuivre et améliorer la publication, sur une base régulière, de sa performance environnementale, et des risques et opportunités liés aux changements climatiques dans le cadre de la conduite de ses activités.

Éric Lachance,  
Président et chef de la direction

